

REGLEMENT

Chaque concurrent reconnaît avoir pris connaissance et accepte ce règlement au moment où il se présente au départ de l'épreuve. Une licence triathlon de l'année ou un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive est obligatoire pour l'inscription au RAID TXINGUDI.

1 : Le raid est organisé par l'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS d'HENDAYE et le SERVICE DES SPORTS de la Ville d'HENDAYE. L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur. Les concurrents confirment être pleinement conscients des risques inhérents à la pratique des disciplines sportives dans un milieu naturel. Les concurrents doivent être en possession d'une couverture responsabilité civile et individuelle accident garantissant les risques inhérents à leur participation. Si le Comité d'Organisation juge que les conditions climatiques sont trop défavorables, il procédera aux modifications nécessaires du parcours, à l'arrêt ou au besoin à son annulation.

2 : Les parcours sont tracés en milieu naturel. La progression se fait à pied, en VTT, en canoë, ou par tout autre moyen annoncé préalablement, à l'exclusion de tout engin motorisé. Le parcours sera indiqué aux concurrents sur plan. Le parcours comporte un certain nombre de contrôles de passage qui doivent être passés obligatoirement en équipe le deuxième concurrent fait foi, pas plus de 1 mètre d'écart (pour la course n°1 et 2). Tous contrôles de passage " obligatoires " non passés entraîneront la pénalisation de l'équipe. L'organisation se réserve le droit d'arrêter la progression des équipes si le temps maximum de passage fixé par l'organisation est dépassé, ceci pour des raisons de sécurité (nuit, circulation, autorisations temporaires....) ou par décision de l'organisation. Les concurrents ne doivent emprunter les axes goudronnés que s'ils sont autorisés par l'organisation et signalés sur le plan. Une équipe de contrôleurs mobiles pourra disqualifier immédiatement les concurrents en infraction par rapport à ce point.

3 : L'inscription des équipes se fait par courrier (infos sur le site www.hendaye.com). Cette épreuve s'effectue par équipe de 2 ou 3 : Homme, Femme ou Mixte Seules les équipes complètes sont autorisées à prendre le départ sauf décision de l'organisation. Une équipe est considérée comme inscrite après réception du règlement de l'inscription. L'âge minimum pour participer à une épreuve est 16 ans. Par le seul fait de s'engager, tout concurrent atteste savoir nager et s'immerger. Tout concurrent devra porter le matériel fourni par l'organisation : Dossard, Chasuble, Plaque VTT, Bracelet chrono.... Les points de ravitaillements sont prévus tout au long du parcours : transition kayak, ravitaillement pour section VTT, pour la course à pied. Le port du casque est obligatoire pour l'épreuve VTT ainsi que le gilet de sauvetage durant l'épreuve canoë. En cas de désistement avant la date du raid ou le jour du raid, les frais d'inscription ne seront pas remboursés (même avec avis médical). Les concurrents acceptent l'exploitation par l'organisateur et leurs partenaires des images et des photos faites durant l'événement. Ceci sans limitation ni dans le temps, le support ou la quantité ni le mode de diffusion. Ceci comprend le droit d'utilisation sans frais de toute photo ou image vidéo prise sur chacune des étapes pour toute utilisation commerciale, promotionnelle et publicitaire dans tout type de support.

4 : Seul le comité de course est habilité à donner le départ. Les résultats définitifs SERONT AFFICHES A LA REMISE DES PRIX Toute réclamation concernant la course devra être faite par écrit et transmise au P.C. course dans la demi-heure suivant l'arrivée. L'abandon d'un membre de l'équipe entraîne LE NON CLASSEMENT. L'abandon de deux membres ou plus de l'équipe entraîne la disqualification de celle-ci. Seules les équipes se présentant complètes pourront être classées, le classement étant établi à partir du temps du deuxième équipier. Rappel : le Raid Txingudi est placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur et ne devra être considéré par aucun concurrent comme une course d'élite.

RAID TXINGUDI

et

2019

Raid Parents-Enfants / Haur Lasterketa : 16:30

Maiatzak **11** Mai



15:00

Départ du CENTRE NAUTIQUE

Bd Baie Txingudi

Abiatzea: ITSAS ZENTROTIK

Txingudi etorbien

INSCRIPTIONS - IZEN EMATEAK



www.hendaye.fr - Tel : 06.71.27.76.05

Inscription à retourner : Service des Sports – Mairie

Place de la République – BP 60150 64701 Hendaye Cedex

Itzuli Hendaia Kirol Elkargora – Herriko Etxean



**Carrefour
market**

HENDAYE • HENDAIA

CERTIFICATS MEDICAUX DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE (à joindre à l'inscription)

PARTICIPANT N°1 :

NOM: ----- **Prénom :** ----- **Date de Naissance :** -----

ADRESSE: -----

EMAIL:-----

PARTICIPANT N°2 :

NOM: ----- **Prénom :** ----- **Date de Naissance :** -----

ADRESSE: -----

EMAIL:-----

PARTICIPANT N°3 :

NOM: ----- **Prénom :** ----- **Date de Naissance :** -----

ADRESSE: -----

EMAIL:-----

NOM DE L'EQUIPE :

Par la présente, je déclare avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et je m'engage à le respecter, certifie être assuré en responsabilité civile et affirme savoir nager 25 mètres et être capable de m'immerger.

Signatures obligatoires

Participant N°1

Participant N°2

Participant N°3

Pour plus d'infos: courriel : jfaramburu@hendaye.com - Tel : 06.71.27.76.05
Site : www.hendaye.fr/hendaia.eus

Merci de cocher la course choisie

Parcours de 3 Km de kayak aller-retour sur la baie de Txingudi, puis 10 Km en VTT sur le sable et bord de mer et pour finir 7 Km de course à pied le long de la baie.

32 € par équipe

Course traditionnelle «élite»

(hommes, femmes, mixtes)

Course par équipe de 3

(hommes, femmes, mixtes)

A et B : Canoë

B et C : Vtt

A et C : Course à pied

Course mixte relais

Canoë à 2 puis 1 des 2 partenaires en Vtt
et l'autre termine en course à pied

Partie à renvoyer aux organisateurs du RAID avec votre chèque à l'ordre de l'Office Municipal des Sports d'Hendaye (seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte) et vos certificats médicaux à l'adresse suivante :

**SERVICE DES SPORTS VILLE D'HENDAYE
BP 60150 - 64701 HENDAYE CEDEX**